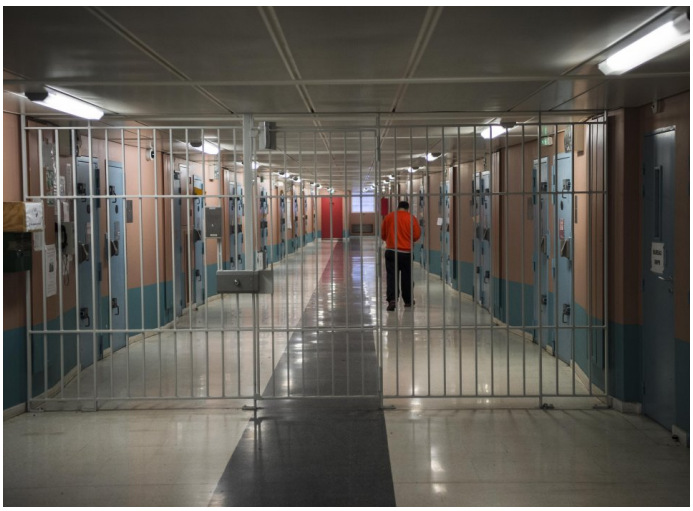
DÉLÉGATION DE NORD/LILLE

https://n-lille.secours-catholique.org

Prison/justice



PRISON

04/08/2022

Depuis octobre 2016, des bénévoles du Secours Catholique du Nord-Lille assurent des permanences hebdomadaires d’écrivains publics auprès des personnes incarcérées dans les établissements pénitentiaires d’Annœullin et Sequedin, tout en alertant les Pouvoirs publics sur leurs conditions de détention.

Des permanences hebdomadaires à Annœullin et Sequedin

Depuis sa fondation en 1946, le Secours Catholique intervient auprès des personnes détenues. Son fondateur, l'abbé Jean Rodhain, lui-même aumônier de prison, a porté depuis sa fondation une attention particulière sur l'accompagnement de ces personnes privées de liberté tout en soulevant le problème des conditions de détention.

La mission des bénévoles engagés auprès des personnes détenues est d'aider des personnes détenues à la rédaction de courriers personnels (familles, amis…) ou administratifs (avocats, établissement pénitentiaire).
Il n'y a pas de profil type pour intervenir dans le cadre de cette mission. Il suffit d'être à l'aise avec l'expression écrite, être altruiste et savoir être à l'écoute et bien sûr être en règle avec la justice. Il est préférable d'avoir un minimum de connaissances du milieu judiciaire et carcéral : le Secours Catholique propose des formations à cette fin.

Au-delà de l'accompagnement administratif, ces temps permettent une vraie rencontre entre deux univers : ceux qui « vivent dehors »… et ceux qui « vivent dedans ».
C'est faire abstraction des murs et du contexte pour apprécier la simplicité et la richesse de la rencontre entre deux êtres humains.
Ces moments fraternels permettent à ces hommes et ces femmes de s'ouvrir sur les nombreuses difficultés, souffrances et espérances qu'elles rencontrent le temps de leur incarcération.

C'est grâce à cette relation de confiance que les personnes livrent de précieux témoignages et expériences, qui permettent au Secours Catholique d'interpeller les pouvoirs publics.

Une enquête sur le cercle vicieux pauvreté-incarcération

En 2021, Emmaüs France et le Secours Catholiques ont publié l'enquête : « Au dernier barreau de l'échelle sociale : la prison »

Les résultats de l'enquête mettent en évidence l'existence d'un cercle vicieux de pauvreté-incarcération que les politiques pénales actuelles ne permettent pas d'enrayer.

Le rapport révèle trois constats majeurs :

• « *Les personnes pauvres sont massivement surreprésentées en détention, ce qui amène à s'interroger sur les facteurs qui conduisent à un risque plus élevé d'incarcération des personnes en situation de pauvreté et sur le rôle de la justice pénale dans le processus de criminalisation de la misère.*

• *Telle qu'elle fonctionne aujourd'hui, la prison accroît la pauvreté et agit comme un accélérateur de précarisation, engendrant une perte du pouvoir d'agir des personnes sur l'ensemble des dimensions de leur vie.*

• Ces situations sont scellées par les conditions de sortie de prison qui, manquant souvent de préparation et de progressivité, exposent les personnes les plus vulnérables à une précarité économique et sociale encore plus importante, les plaçant à leur sortie dans des contextes propices à la réitération d'infractions. »

Nos organisations plaident dès lors pour que la pauvreté en détention soit envisagée comme un phénomène structurel. Une série de recommandations concrètes, appuyées sur des propositions émises par les personnes détenues elles-mêmes, complètent les résultats de cette étude et visent à faire de la lutte contre la pauvreté en prison un axe majeur des politiques pénales et carcérales.

Nos actions en milieu carcéral

En complément de ces actions de plaidoyer, et dans la volonté de vivre la rencontre, le Secours Catholique met d'autres projets en milieu carcéral :

• « **S'écrire au-delà des mur**s » : action de correspondance épistolaire avec des personnes détenues.
• **Colis de Noël** à destination des personnes détenues sans ressources (partenariat avec l'Association Nationale des Visiteurs des Personnes Détenues et la Croix Rouge).
• **Accueil** de personnes condamnées à des peines de **Travail d'Intérêt Général** dans nos actions.
• Mise en place d'un **vestiaire solidaire** en détention animé par des personnes détenues et des bénévoles.
• Animation **d'ateliers et activités** variées en maison d'arrêt.

L'engagement du Secours Catholique auprès des personnes placées sous-main de justice reste donc fort et diversifié mais surtout nécessaire et utile pour vivre la fraternité !

https://n-lille.secours-catholique.org/notre-actualite/thematique-prisonjustice